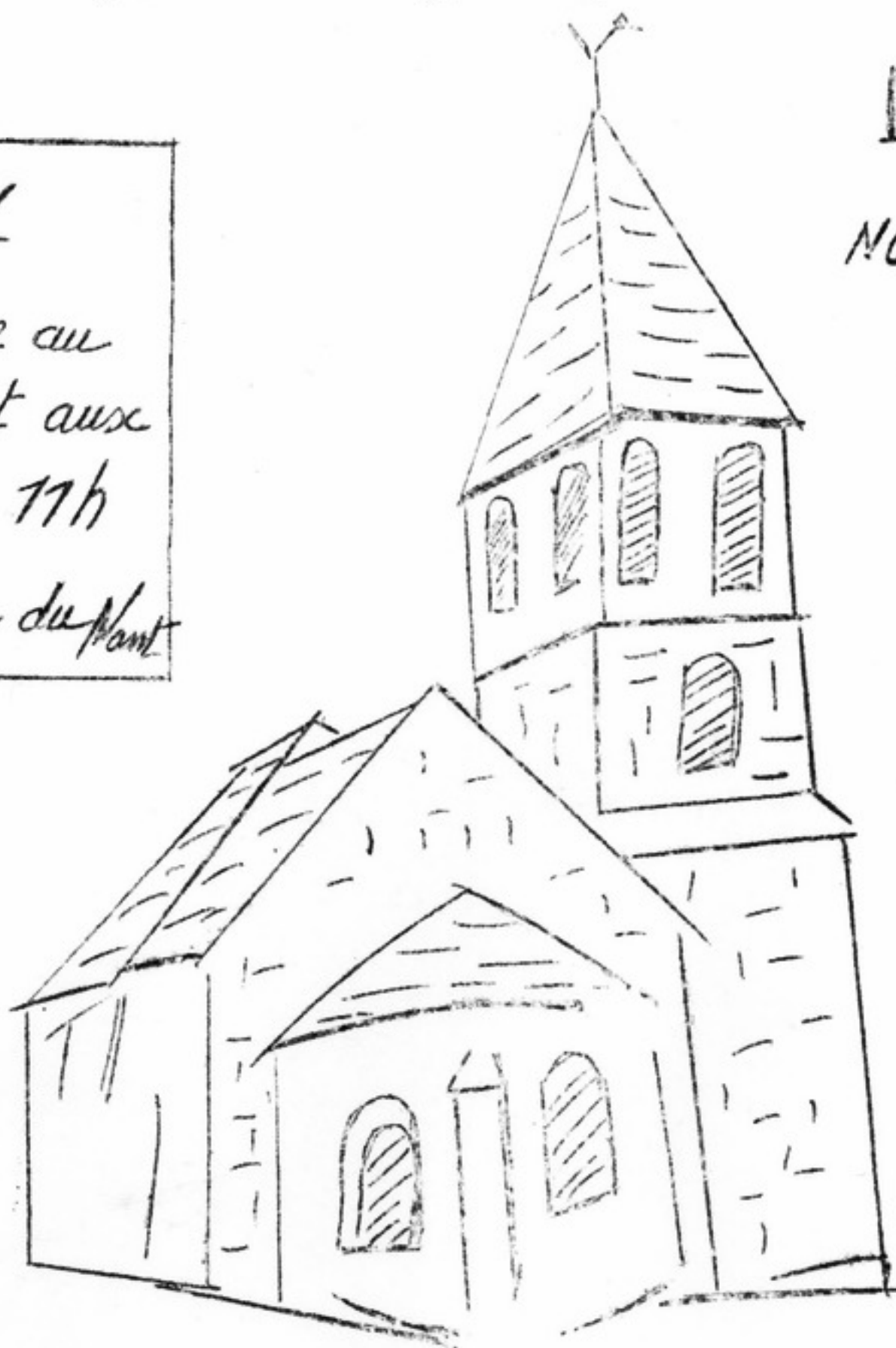


ECHOS DE L'HUIS

N° 31
NOV 82

11 NOV

Cérémonie au
monument aux
morts à 11h
avec L'Echo du Pont



20 NOV Concours de Poésie du foot
(Groslée)

27 Nov repas dansant du Sou
des Ecoles (Groslée).

CONSEIL MUNICIPAL

Séance de septembre 82.

Excusé : Mr Pouchoy

la séance a été consacré au budget communal. Après examen des propositions de Mr le Maire présentées par Mr le Percepteur, le conseil a adopté le compte administratif 81 et le budget supplémentaire 82.

Compte administratif 81.

1° Section fonctionnement

A + Dépenses	Prévisions	Réalisations
	1 185 899 F	776 237 F
B + Recettes :		
	1 185 899 F	1 167 729 F

2° Section Investissement

A + Dépenses :	Prévisions	Réalisations
	560 843 F	142 063 F
B + Recettes :		
	560 843 F	235 075 F

Budget Supplémentaire 82.

1° Section Fonctionnement

A + Dépenses :	Primitif	Augmentation demandée
	909 537 F	439 689 F
B + Recettes :		
	909 537 F	439 689 F

2° Section Investissement

A + Dépenses :	
Acquisition de biens immeubles	186 826
Travaux bâtiments	1 715 708
	1 902 534 F
B + Recettes :	
Excédent investis. reporté	93 012
Sub. équipement	690 000
Prélèvement recette fonct.	339 447
Part à travaux (dont R. TVA)	30 075
Produits emprunts	868 750 000
	1 902 534 F

+.+.+.+.+.+.+.+.+

AMICALE Des SAPEURS POMPIERS

Cinq jeunes Sapeurs pompiers ont été incorporés en début d'année. Il est nécessaire de leur acheter une tenue complète d'intervention. Il faut aussi prévoir l'achat d'un pantalon de treillis pour tous les hommes et une échelle à coulisse métallique de 8m.

.../...

Concernant ces achats, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, estimant l'effort financier de la commune déjà très important pour l'année en cours, a décidé, de les prendre entièrement à sa charge.

Cela lui est possible grâce à la générosité des habitants (vente des calendriers) et aussi, grâce à l'excellent état d'esprit de tous nos pompiers qui, au lieu de dépenser cet argent sous forme de voyages ou autres agapes, préfèrent le consacrer à leur équipement.

La commune s'en portera acquéreur pour obtenir les subventions qui peuvent l'être, et l'amicale lui règlera ce qui subsistera alors à sa charge.

Le C.M. a inscrit le financement de ces achats au budget supplémentaire, en saluant une nouvelle fois le comportement exemplaire de la compagnie de Sapeurs Pompiers.

+++++

BIBLIOTHÈQUE

Un dépôt du bibliobus existe
au centre ménager à la disposition
de tous.

Ouverture le mercredi après-midi
Responsable M^{me} MERCIER
qui se fera une joie de vous renseigner

Excusé : Mr Grisillon Pascal

Après examen, le Conseil donne un avis favorable aux demandes de permis de construire de :

- Mr Conand Roger : aménagement d'une maison individuelle à St-Martin
- Mr Coindard Henri : construction d'une remise à bois à St-Martin
- Mr Blachère Jean : aménagement d'une maison sur La Roche, ainsi qu'à la demande de branchement d'eau de Mr Pierre Carrel, (maison fermière La Guillotière).

Le Conseil écoute ensuite un exposé de Mr Marel, représentant la S.A. Marel de Sault-Brénaz, exposé relatif à la demande d'ouverture de carrières souhaitée par cette entreprise.

En voici les éléments :

- Lieu : sur la route "nouvelle" aux confins des communes de Lhuis et Briord.
- Débit annuel : prévu de 3 000 à 5 000 m³.
- Evacuation des produits : en empruntant la route nouvelle par Vérizieu.
- Destination des produits : finition (aspect extérieur) d'éléments préfabriqués pour la construction.
- Conditions financières :

1) - Redevance au m³ extrait, soit pour 1983 : 2 F le m³, ce prix étant indexé sur l'indice officiel I.N.S.E. du coût de la construction.

2) - Location annuelle forfaitaire du terrain (2 ha) pour commencer, soit 1 000 F, ce loyer étant lui aussi indexé de même manière.

Ayant pris connaissance de ces propositions, ainsi que des conditions de l'enquête préalable, (étude géologique, d'impact écologique, de remise en état des lieux après cessation d'exploitation), le Conseil Municipal prend une délibération pour donner son accord sur les conditions offertes et permettre ainsi le lancement du dossier de demande d'ouverture de carrière et de l'enquête préalable.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement de deux baux :

- Bail pour la location du Presbytère
Il prend en compte pour le loyer annuel le coût de l'impôt foncier du bâtiment et celui de l'assurance, soit actuellement : 750 F / an.

- Bail pour le ramassage scolaire avec Mr Durand
Il reprend les mêmes termes que celui qui liait la commune à Mr R. Nambottin, le tarif retenu étant celui fixé par les services préfectoraux.

Le Conseil examine ensuite diverses questions concernant les bâtiments communaux :

- Gouttières à réparer d'urgence sur le toit du préau et du bâtiment de la mairie.
- Etat d'avancement des travaux de la maison forestière et de la salle polyvalente.
- Travaux d'entretien à la maison du Docteur
 - mettre fin à une infiltration d'eau dans le mur Nord et isolation de ce mur ; (un examen sur place est nécessaire)
 - remise en état de la barrière : sablage et peinture
 - Devis sablage par l'entreprise Gaudimier-Anoulieu-38
5 870 F T.T.C.

Il s'y ajoutera la réfection de la peinture, (devis demandé à l'entreprise Vallin). Le Conseil donne son accord pour la mise en chantier immédiate de ces travaux.

L'Assemblée Générale de l'Echo du Nant a eu lieu le mercredi 20 octobre.

Le Président Michel Plantin excuse Monsieur le Maire, absent, de même que Messieurs Jean Ramel et Parius Lyandrat.

Madame Colette Roulet donne lecture des comptes financiers qui font apparaître une très bonne gestion.

L'année écoulée 81-82 a vu la première année d'activités indépendantes de la société.

L'école de musique a très bien fonctionné avec un assez bon nombre d'élèves, ce qui est encourageant.

Le Président remercie tous ceux qui se sont dévoués pour la bonne marche de la société, qu'ils soient membres actifs, bien-faiteurs ou encore anciens musiciens.

Il souligne la bonne fréquentation des répétitions et adresse également ses remerciements à Maurice Salvi, le dévoué professeur.

Celui-ci donne des précisions pour l'exercice 82-83 :

organisation des cours, nombre d'élèves qui atteind cette année 45.

Pour les activités de la société, l'audition à Lhuis, à l'église, est maintenue le samedi de Pentecôte.

Suivant l'évolution des travaux de la salle polyvalente, on décidera de ce que l'on pourra organiser.

La remise des diplômes se fera pendant les vacances de Noël.

Les examens de la fédération seront à notre charge pour le solfège CPI et CP2.

Les examens instruments auront lieu à Artemare ou Seyssel, le II juin 83.

La participation à une soirée musicale le 19 mars à Virieu-le-Grand est envisagée.

Le problème du financement de la société se pose d'acuité.

Cette année, les cotisations ont été réajustées et on verra au fil de la saison pour les activités.

Le Président devrait mettre l'accent pour la formation de jeunes Tambours par Monsieur Rolland Gino, gendarme en notre brigade et qui exerce à la Jeanne d'Arc de Belley.

Il soulève la question de l'achat des instruments. Ceux-ci coûtent très chers et doivent faire l'objet de soins attentifs de la part de leurs propriétaires.

Le Président souhaite également que des jeunes puissent participer aux stages de VAREY organisés par la fédération départementale en juillet 83.

Il adresse ses remerciements aux généreux donateurs et souhaite que l'Echo du Nant vive et se fasse entendre.

Il précise que sa société est à la disposition des sociétés locales pour l'animation de leurs fêtes, ceci bénévolement.

Le Président - M. Plantin

E. S. G. L. B. Qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?

L'ENTENTE SPORTIVE (2 mots faits pour aller ensemble)
GROSLEE, LHUIS, St BENOIT, c'est un club de foot-ball, votre club.

En somme, une passion pour le foot-ball qui nous pousse un peu plus loin que regarder les matchs à la télé.

Trois "esprits de clocher" qui s'unissent cela peut donner un excellent esprit d'équipe et de club.

Cette année avec 80 licenciés, de 9 ans à la quarantaine, le club aligne en championnat du BUGEY 6 équipes: 1 équipe Poussins, 1 équipe Pupilles, 1 équipe Minimes, et 1 équipe cadets en entente avec nos voisins de BREGNIER-CORDON, et 2 équipes Séniors.

Le début de saison a été marqué par les succès de l'équipe I, succès qui augurent une bonne année, avec l'espoir d'une montée en série supérieure.

Quant aux jeunes, ils disputent, avec un certain bonheur jusqu'à maintenant, les phases préliminaires de leur championnat respectif, avec l'objectif eux aussi de réaliser une bonne saison.

Pour ces jeunes enfants et adolescents, la pratique du foot-ball, c'est, en plus des bienfaits physiques de tout sport, un complément éducatif pour la formation et l'épanouissement de leur personnalité; c'est aussi et surtout le meilleur remède qui soit à l'ennui, au désœuvrement, et à ce qui s'en suit trop souvent

A la tête du club, un bureau veille à son bon fonctionnement. Il est présidé par Marcel MERMILLOD et en son sein oeuvrent quelques lhuisards: Mr J.L. COINDARD à la vice-présidence, Mr Marc FLATOT au secrétariat, MM. Alain LOYNET et G. DEGLISE comme membres.....

Les tâches sont multiples: assurer l'encadrement des équipes et leur déplacement, en particulier pour les plus jeunes - préparer le stade - mettre au point, réaliser toutes les activités qui assurent les ressources financières de la société - assurer la correspondance avec les instances fédérales etc.....

Quelques remarques et souhaits :

Parents des jeunes joueurs, prenez de temps à autre un samedi après-midi pour aider à transporter les enfants; venez encourager le vôtre: il appréciera ! Et quel soulagement pour ceux qui ont la responsabilité des équipes !

D'autre part, l'entraînement, si modeste soit-il, du mercredi matin leur est nécessaire..... aménagez leur emploi du temps pour qu'ils puissent y participer si c'est possible bien sûr.

La prochaine manifestation organisée par le club, c'est son concours de belote, fixé cette année: LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 1982 - salle polyvalente à GROSLEE, et doté de : 1er prix - 1 cochon; 2ème prix: tabourets..... 3ème prix rosettes etc.....

Il se déroule par élimination (avec repêchage), avec cumul des lots; toutes les doublottes sont prises.

Joueurs, parents de jeunes joueurs, amis du foot assurez

son succès par les lots que vous pourrez donner, et en y participant (voir les responsables). Et d'avance, merci !

Enfin, pour conclure, une annonce:

L'ENTENTE SPORTIVE fête cette saison ses dix ans d'âge. Pour célébrer cet événement, une grande fête du foot sera organisée dès le retour des beaux jours..... UNE JOURNEE A NE PAS MANQUER.....

=====

SOU DES ECOLES

=====

...82 - 83: C'EST PARTI

=====

C'est parti tôt..... Dès le 17 SEPTEMBRE....., l'assemblée Générale de rentrée, marquée par une participation des familles satisfaisante, a élu le nouveau bureau composé comme suit:

Président: M. HATTON, Vice-Président: M. TRAINA
Trésorière: Mme RODET, Secrétaire: M. DEGLISE
Membres: Mesdames ADOUARD, DESCOLLONGES, ROULET, PAGET, et Mr Gérard BABOLAT.

L'Assemblée Générale a approuvé le bilan positif de l'année écoulée, marquée par les succès du concours de belote, de la fête sportive et de la kermesse de fin d'année. A tous ceux qui par leur participation ont permis la réussite de ces manifestations, un grand et sincère merci.

Des remerciements aussi aux membres de l'équipe dirigeante qui se sont retirés, à Mme BUISSON, Présidente, en particulier, qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps pour la bonne marche de notre société.

C'est parti vite ... peut-on ajouter, puisque le programme de l'année à venir a été aussitôt fixé.

Un problème: l'absence de salle à LHUIS, pour organiser nos activités..... Après discussion, celles qui nécessitent une salle se dérouleront à GROSLEE: salle polyvalente ou salle du foyer rural.

VOICI NOTRE CALENDRIER :

- Samedi 27 NOVEMBRE 1982: A la place du concours de belote, repas dansant: salle polyvalente de GROSLEE avec un double régal: gastronomique, un coq au vin, et musical: avec l'animation de l'Accordéon-club de MORESTEL.

Prix des cartes: 60 F. à retirer auprès des responsables et de chaque famille.

- 18 ou 19 décembre 1982: Fête de Noël des enfants.... Salle du Foyer Rural à GROSLEE.

- Janvier - Février : Sorties de ski de fond.

- Avril - Mai : Fête sportive.

- Mi-juin : voyage scolaire.

- Fin juin: Kermesse.....

Le ramassage des vieux papiers est reconduit pour l'année qui vient: PROCHAIN PASSAGE 4 DECEMBRE 1982. Préparez et ficeliez vos paquets: cela nous facilite grandement la tâche..... MERCI. (en cas d'oubli, faites le savoir aussitôt, quelqu'un repassera...)

Du pain sur la planche donc.... mais avec une équipe dynamique, une bonne participation de chaque famille toujours souhaitée et nécessaire, votre accueil que nous espérons toujours bienveillant, c'est avec optimisme que cette année scolaire est envisagée..... Et encore merci à tous ceux qui nous aideront.....

— ② — ② — ② — ② — ② — ② — ② — ② — ② — ② —

RUGBY - CLUB - CANTON de L H U I S

NOUVELLE SAISON au R.C.C. LHUIS

La très bonne saison dernière a permis au R.C.C.L. de monter d'un cran dans la hiérarchie du Rugby.

Il opère donc en 2ème série.

L'objectif de la saison sera d'essayer d'obtenir une place qualificative (3 premiers) au championnat de FRANCE.

L'effectif s'est vu renforcé à l'intersaison par :

PARAYRE 1/2 ouverture de BELLEY

SCHULTZ 3/4 centre de BELLEY

MICHAUD pilier ou 2ème ligne de BELLEY

GAUTHIER 2ème ligne de l'A.S.V.E?L.

BLANCHET 2ème ligne ou 3ème de l'A.S.V.E.L.

PERRA 3/4 de St MARCEL BEL ACCUEIL.

La poule de LHUIS comprend: Rhône Sportif - St Marcel
Bel Accueil - Feurs - Pont de Cheruy - Ecully - Condrieu - Trévoux
Bron - La Verpillière et Lhuis.

Comme vous le savez certainement Lhuis a remporté ses 2 premiers matchs.

Pour les Jeunes, les dirigeants Lhuisards ont dû fusionner avec Sault Brénaz pour présenter une équipe complète et compétitive en Cami. Ils joueront donc tantôt à Sault, tantôt à Lhuis.

On maintiendra une équipe de poussins benjamins pour les tournois.

Les jeunes manquant encore, les parents peuvent encore envoyer leurs enfants, ils seront toujours les bienvenus (à partir de 10 ans).

- Les dirigeants du R.C.C.L. remercient les commerçants et artisans qui ont permis, par leurs annonces, de créer le deuxième calendrier du club.

- A l'occasion de la venue d'Ecully, Lhuis organisera un concours de pronostics. Demandez les tickets aux joueurs.

- Des cartes de supporters vont être en vente auprès des dirigeants; ces cartes donnent droit à l'entrée à toutes les rencontres que le R.C.C.L. joue. (Pour ceux qui en avaient pris l'année dernière, il n'y a que le timbre à rajouter).

[illegible]

RUGBY JEU D'HOMMES

Pour ceux qui ont eu un jour le bonheur de le pratiquer et de jouer avec ce ballon en forme bizarre, le rugby c'est presque devenu une religion.

Le rugby, c'est pour tous ceux là, le sport le plus grand, le plus formateur, le plus intelligent, le sport le plus près de la réalité quotidienne.

Le ballon oval, dont on ne sait jamais s'il va se réfugier dans vos mains ou vous faire un horrible "pied de nez" en passant à vos côtés, c'est un peu l'image de la destinée.

Le rugby c'est un SPORT D'HOMMES: vous ne verrez jamais sur un terrain de rugby des joueurs se jeter sur celui qui vient de marquer un essai, d'abord parce que les rugbymen savent garder leur dignité et que l'ESSAI que vient de marquer l'un des leurs est le résultat de l'effort collectif de 15 copains, c'est pourquoi, à la rigueur, on serre la main de celui qui vient de concrétiser l'EFFORT de tous pour le remercier d'avoir terminé l'action de ses copains.

Oui le rugby est un jeu collectif. Un jeu d'hommes.

=====

AMICALE " DETENTE ET LOISIRS " Club 3ème âge

ACTIVITES DE L'AMICALE pour 1982

Le repas de fin d'année 1981 a eu lieu le 22 décembre et, offert par le club à ses adhérents, a été servi dans les locaux habituels de réunion de l'amicale. Monsieur le Curé, Monsieur le Maire et Madame avaient bien voulu honorer de leur présence cette petite fête et Monsieur E. BUISSON, chef de corps des Sapeurs-Pompiers ainsi que Monsieur PINJON étaient également parmi nous.

Le repas servi par les dames du club fut animé de façon magistrale par les jeunes de l'Ecole de Musique et leur chef Monsieur SALVI. Que tous trouvent ici l'expression de nos compliments et de nos très vifs remerciements.

16 mars: Fête de Printemps à Saint PRIEST organisée par L'office Municipal du 3ème âge et sur invitation de notre club ami "Rencontres et Amitiés". Nous avons assisté à une magnifique matinée théâtrale réalisée par les clubs régionaux d'anciens, et, comme de tradition, un goûter animé et joyeux nous fût offert avant notre retour.

3 avril: A LHUIS, c'était la deuxième édition de la foire des Rameaux organisée par le S.I. et à cette occasion le Club de Saint PRIEST était dans nos murs. Avant et après le repas servi par l'hôtel GAUDIMIER le groupe folklorique de ce club s'est produit à plusieurs reprises sur la place publique par des danses parfaitement réglées et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la danse ou des costumes.

27 avril - Conférence avec projection d'un film touristique offert par l'Agence de voyages du CREDIT AGRICOLE en vue de la préparation de notre sortie d'été. Quelques amis du club 3ème âge de SERRIERES de BRIORD (Dont Mme BONNET, la présidente)

